



HAL
open science

Entretien avec Walter Bruyère-Ostells à l'occasion de la parution de son ouvrage "Le COS. Histoire des forces spéciales françaises", Éd. Perrin, 2022

Louna Hassaïni-Moussaoui

► **To cite this version:**

Louna Hassaïni-Moussaoui. Entretien avec Walter Bruyère-Ostells à l'occasion de la parution de son ouvrage "Le COS. Histoire des forces spéciales françaises", Éd. Perrin, 2022. 2022, <10.58079/ujn8>. <hal-04478186>

HAL Id: hal-04478186

<https://hal.science/hal-04478186v1>

Submitted on 27 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Public Domain Mark: No Known Copyright - International License

Entretien avec Walter Bruyère-Ostells à l'occasion de la parution de son ouvrage "Le COS. Histoire des forces spéciales françaises", Éd. Perrin, 2022

PAR LOUNA HASSAINI MOUSSAOUI · PUBLIÉ 31/10/2022 · MIS À JOUR 06/12/2023

Professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence où il est également coordinateur du double cursus entre l'IEP et l'Ecole de l'Air. Il est aussi membre du laboratoire Mesopolhis (UMR 7064) et directeur scientifique du Service Historique de la Défense. Walter Bruyère-Ostells est un spécialiste des combattants non conventionnels et est notamment connu pour ses ouvrages Histoire des mercenaires (Tallandier, 2011) ou Dans l'ombre de Bob Denard. Les mercenaires français des années 1960 aux années 1990 (Nouveau monde, 2014). Sa bibliographie est riche avec des publications qui s'éloignent de cette thématique à l'instar du dossier "Corps meurtris des combattants au XIXe siècle, approche croisées histoire-anthropologie" réalisé avec Benoît Pouget et Michel Signoli (Corps, n°15, 2017); ou encore "Combattre, souffrir et mourir dans les guerres de la Révolution et de l'Empire : approche croisées en histoire et en anthropologie (Presses universitaires de Provence, 2018). Sa dernière publication à paraître le 27 octobre aux éditions Perrin : "Le COS. Histoire des forces spéciales françaises", s'inscrit dans cette histoire militaire française et présente des enjeux méthodologiques sur lesquels le professeur des universités a accepté de revenir avec nous aujourd'hui.

Pour entamer cet entretien je voudrais revenir sur l'origine de cet ouvrage; puisque sur la 4ème de couverture on peut voir la mention de votre méthodologie et plus précisément "d'archives inédites" venant d'être déclassifiées, d'où ma volonté de savoir si ce nouveau travail relève plutôt de cette opportunité, ou s'il s'inscrit davantage en lien avec vos travaux antérieurs ?

Walter Bruyère-Ostells : Un peu des deux. Mes travaux antérieurs portent sur des combattants inhabituels, non conventionnels. J'ai plutôt travaillé sur des mercenaires, des volontaires armés mais je travaille beaucoup avec le monde de la défense plus classique donc la catégorie des forces spéciales – qui sont des combattants sous uniforme mais qui ne font pas exactement le même travail que les autres

– était assez cohérente par rapport à mes travaux antérieurs. Le deuxième point, c'est un besoin institutionnel puisque ce sont les trente ans du COS(1), créé en 1992. Ils font l'objet d'une valorisation qui passait surtout par de beaux ouvrages illustrés et il y avait une attente de leur part d'un ouvrage plus scientifique, académique, donc j'ai bénéficié d'un mandat donné par le général commandant des opérations spéciales pour avoir accès aux archives classifiées auxquelles on n'a normalement pas accès. Il se trouve que j'occupe en ce moment un second emploi au ministère qui a facilité les choses donc j'ai eu accès à ces archives classifiées sans lesquelles on ne peut pas faire d'histoire sérieuse du COS, ce qui permet d'avoir une vision complète de ce qu'est le COS. En revanche, la question de la déclassification est une deuxième étape, c'est à dire qu'il y a des choses que j'ai vues, lues, qui ne sont pas dans l'ouvrage car je ne peux pas les utiliser du tout ou que j'ai utilisé pour bien comprendre les mécanismes mais qui n'ont pas été déclassifiées. Cela s'est fait en trois temps avec dans un premier temps l'établissement d'un contrat moral entre le COS et moi ; dans un deuxième temps le travail sur archives classifiées ; dans un troisième temps, la commission de déclassification. J'ai soumis un certain nombre de documents que je souhaitais très directement utiliser donc j'avais besoin qu'ils soient déclassifiés sans quoi on ne peut pas les mettre dans l'ouvrage et là, une partie a été validée par la commission et une autre ne l'a pas été.

Justement, au sujet de la méthodologie, j'avais une question concernant plutôt le "deuxième terrain", au sujet des entretiens. Vous avez effectué des entretiens avec des commandants du COS, le Chef d'Etat Major des armées ainsi que des opérateurs des forces spéciales : à quel point est-ce compliqué d'effectuer des entretiens avec toutes ces personnes dont le travail est considéré comme "discret" ?

Walter Bruyère-Ostells : A partir du moment où il y a une démarche proactive du COS, c'est plus simple puisque c'est eux qui m'ont mis directement en contact avec les généraux ayant commandé le COS. J'en ai interrogé très concrètement et personnellement cinq. Ensuite, il se trouve qu'une grosse exposition vient d'ouvrir et ses conservateurs ont interrogé d'autres anciens généraux du COS donc soit j'ai pris mes propres entretiens, soit j'ai pris les entretiens du musée de l'Armée pour avoir un panel sur le commandement. J'ai interrogé plutôt sous l'angle informel une série d'opérateurs et je me suis appuyé sur une source indirecte, un livre publié l'an passé par Jean Christophe Notin qui a interrogé de nombreux membres des forces spéciales sous des aspects très thématiques : le rapport à la mort, au commandement, à la famille... J'ai repris ces éléments pour compléter mes propres entretiens.

Combien de temps ce travail d'archives et d'entretiens vous a pris ?

Walter Bruyère-Ostells : Alors, c'était un des problèmes de l'ouvrage. Comme je m'inscris dans une commande institutionnelle, le calendrier était fixé par l'institution donc j'ai commencé au printemps 2021 pour rendre le livre à l'été 2022.

Une question qui peut se poser pour tout chercheur qui travaille sur commande institutionnelle est celle du regard de l'institution sur ses écrits. L'ingérence de l'institution dans le travail du chercheur s'est-elle posée pour vous et a-t-elle eu un impact sur vos recherches ?

Walter Bruyère-Ostells : Ça a forcément un impact et ça a même un triple impact. Tout d'abord, c'était la première fois que je travaillais sur archives classifiées, ce à quoi peu de chercheurs sont exposés donc sur le plan méthodologique j'avais un ordinateur classé secret défense où étaient mes archives. Je ne

pouvais pas écrire avec le même ordinateur qui devait rester en permanence à Vincennes, il y avait donc beaucoup de contraintes matérielles. La deuxième contrainte était celle du temps. Enfin la troisième est effectivement ce rapport à l'institution mandataire. Ça n'était pas une vraie contrainte car la première fois que je suis allé au COS, j'ai été reçu par le général commandant et c'est la première chose qu'on a évoqué. J'ai alors explicité – ce qui n'est pas toujours évident – ce qu'étaient les libertés académiques. Évidemment, j'allais m'inscrire dans la législation puisqu'il ne s'agissait pas de violer le secret défense en revanche sur le fond du livre, je disposais d'une totale liberté. Ça a été très bien compris de la part de l'institution parce qu'ils étaient plutôt en recherche d'un travail universitaire et parce que le mode de fonctionnement du COS est extrêmement souple ce qui induit un rapport différent à l'autorité par rapport à des forces classiques. Au final, ça n'a pas été un problème même si par courtoisie je leur ai envoyé l'ouvrage à la fin pour relecture mais il n'y avait pas d'obligation contractuelle entre eux et moi. Il n'y a pas vraiment eu de difficultés mais c'est vrai qu'il s'agissait d'un des enjeux de l'ouvrage.

Comme vous le savez, il existe beaucoup d'études sur les forces spéciales. Aussi, quel apport, quelle originalité pensez-vous que votre recherche a apporté ?

Walter Bruyère-Ostells : Il y a des éléments factuellement nouveaux dus à des informations qui sont les archives classifiées mais aussi les entretiens qui étaient assez riches. Le deuxième apport est la démarche puisque les démarches d'ouvrages – et il y en a un certain nombre sur les forces spéciales qui existent – ne sont pas du tout analytiques comme on le pratique dans les SHS(2). C'est soit à but de glorification, soit très factuel, ce qui est une histoire qui n'est plus vraiment pratiquée dans le monde universitaire. Le parti pris qui a été le mien a été de dire que le COS permet de bien interroger la transformation de la guerre contemporaine puisque les forces spéciales sont une sorte d'avant-garde sur le plan des matériels, des procédures. Elles vont dans des conflits sur lesquels on n'engage pas forcément de forces conventionnelles donc le fil rouge de l'ouvrage est de montrer comment on peut interroger cette transformation des conflictualités contemporaines en observant le COS. Le deuxième fil conducteur concerne l'interrogation sur les mutations de l'armée française de manière générale : les questions de frictions internes, tous les arbitrages auxquels sont soumises les armées et qui accompagnent leurs transformations en raison des transformations des conflits mais aussi des moyens qui leur sont alloués. Ce sont deux contraintes qui amènent à la transformation des armées et le COS – qui est très souvent privilégié sur le plan budgétaire par rapport aux armées conventionnelles – montre très bien comment se fait la discussion et les arbitrages sur cet outil de la Défense.

Pouvez-vous revenir sur le contexte et l'objet de la création du COS en 1992 ?

Walter Bruyère-Ostells : Nous sommes en sortie de Guerre Froide donc de façon générale, il faut réorganiser les forces françaises et la réflexion a été accélérée par la guerre du Golfe où la France a perçu les limites de son armée par rapport aux Etats-Unis. Ils n'ont évidemment pas les mêmes moyens mais sur le plan de l'organisation ou de la modernisation ils avaient déjà pris des décisions que la France a prises à ce moment-là car elle était déjà dans cette réflexion et le constat a été très clair avec la guerre du Golfe. En 1992, il y a eu une grande réorganisation avec la création de toute une série d'organes nouveaux comme la Direction du Renseignement Militaire par exemple. Et le COS fait partie de cette réorganisation car jusque-là, on avait des forces spéciales mais on n'avait pas de commandement qui unifie leur action et la coordonne correctement. C'est donc la question de la fluidité qui amène à la création du COS.

Pouvez-vous également revenir sur les fonctions concrètes du COS et peut être préciser s'il y a eu une évolution de ses missions depuis sa création, notamment avec le développement de conflits asymétriques ?

Walter Bruyère-Ostells : Le COS est un commandement qui coordonne l'action des forces spéciales. Cela signifie concrètement une montée en puissance des actions spéciales françaises à partir de 1992. De façon générale, les forces spéciales ont des grandes missions génériques : des missions de renseignement, des missions d'appui sur des théâtres particulièrement exposés, des missions très ponctuelles de formation, d'extraction de ressortissants etc. On voit à travers le COS trois temps de conflictualités : on voit vraiment les conflits asymétriques des années 1990 avec la question de protection des ressortissants, la question de la violence exercée sur les civils. Les guerres de Bosnie et du Kosovo sont centrales et donnent lieu à de nouvelles missions comme la poursuite des criminels de guerre. Les années 2000 ouvrent une deuxième période qui s'articule autour de deux idées principales. La première, c'est un effort dans la durée, on est dans des missions sur plusieurs années – ce n'était pas le cas en Bosnie où on était dans des missions beaucoup plus ponctuelles – ce qui nécessite des réflexions sur les matériels, la gestion de la ressource humaine etc. Et puis le deuxième aspect c'est l'interopérabilité puisque l'essentiel, c'est l'Afghanistan donc c'est la montée en puissance du rapprochement avec les Etats-Unis. C'est une deuxième transformation même si sur le type d'action, sur le fond, il n'y a pas forcément de changement important. La troisième période, celle des années 2010 est celle de la centralité de l'action contre terrorisme qui était déjà plus ou moins puissante mais qui devient alors une part majeure des actions menées par la France au Sahel ou au Levant. On trouve de la formation, des logiques d'appui qui étaient déjà existantes mais autour du contre-terrorisme et sous un questionnement aujourd'hui d'adaptation des forces spéciales.

Vous avez dit qu'avec cette deuxième période, il y avait des missions plus longues. Vous avez parlé de la troisième période comme d'une ère marquée par le contre-terrorisme. Cela nécessite d'importants moyens financiers qui ne semblent pas suivre au regard des problèmes budgétaires rencontrés par la Défense comme vous l'expliquez dans votre ouvrage. Aussi à terme, comment assurer ces missions qui sont centrales aujourd'hui si le budget alloué ne suit pas ?

Walter Bruyère-Ostells : C'est tout l'objet du relatif contentieux entre les militaires et le politique, ce qu'on appelle "la relation politico-militaire" qui amène notamment au moment très symbolique de la démission du chef d'Etat militaire des armées, le général Pierre de Villiers, ce qui n'avait jamais été fait sous la Vème République(3). Parce que le problème de fond est la question de comment effectuer des missions sans avoir le budget qui permet de les faire.« En second lieu, le politique justifie les budgets contraints : les conflits essentiellement asymétriques ne nécessitent pas un effort à grande échelle. Les budgets sont davantage fléchés vers les forces spéciales pour répondre aux besoins sans avoir une enveloppe globale dédiée à la Défense trop importante ». Ce sont des tensions internes aux armées entre forces spéciales et forces conventionnelles mais qui sont dépassées au moment du Sahel car les deux travaillent beaucoup plus main dans la main dans les phases contre terroristes que dans les phases précédentes. Les forces conventionnelles travaillaient beaucoup moins avec les forces spéciales dans la première phase de l'engagement en Afghanistan alors que dans les années 2010, essentiellement au Sahel, c'est beaucoup plus le cas, donc il y a eu un alignement des discours ce qui explique qu'on ait assisté qu'en 2017 à la démission du chef d'Etat-major comme un élément symbolique de protestation sur la question budgétaire, qui est une question de fond. D'ailleurs, on est en période d'examen

budgétaire ; il y a une loi de programmation militaire qui va avec et les armées attendent toujours – même si Emmanuel Macron a un peu réévalué à la hausse les budgets – que l'effort budgétaire s'inscrive dans la durée pour répondre à l'ensemble des missions.

Par rapport à ce que vous appelez le contentieux politico-militaire, vous expliquez la particularité du COS qu'on surnomme parfois "l'armée privée du Président" en raison de son lien direct avec le politique. Vous développez ce point dans l'ouvrage et expliquez les points positifs qu'il y a dans cette chaîne décisionnelle courte entre le COS et le politique. Y voyez-vous cependant un caractère qui peut être contraignant ?

Walter Bruyère-Ostells : Contraignant, non. On peut cependant trouver des inconvénients, ce que souligne l'expression d'armée privée du président qu'il convenait d'interroger dans l'ouvrage. On est dans un système où le président en France déclenche des opérations militaires sans avoir besoin de l'accord du Parlement. A fortiori, c'est encore plus le cas sur le COS puisque c'est une action qui nécessite peu d'hommes, qui va être discrète et dont l'écho médiatique, donc, sera beaucoup plus faible. L'inconvénient est donc dans la pertinence des choix faits dans le déclenchement des opérations spéciales au regard du système démocratique qui est le nôtre. Pour l'instant, mon sentiment est qu'il n'y a pas de cas extrêmement problématiques dans les choix qui ont été faits par les présidents. Il y a un deuxième champ qui est la question de la chaîne de décisions politico-militaires qui renvoie au fait que quand le président décide de déclencher des opérations spéciales, a-t-il été correctement éclairé pour le faire. Dans l'ouvrage dirigé par Johanna Siméant, Grégory Daho et Florent Pouponneau(4) sur le déclenchement de l'opération Serval, on trouve l'expression de "décision non décisionnaire", attribuée à François Hollande. Ce que veulent signifier les auteurs, c'est que c'est plutôt le bout de la chaîne militaire qui est réellement à la manœuvre et notamment le chef d'Etat major particulier du président qui, dans la façon dont il présente les choses au président, peut influencer sur ses choix. L'un des inconvénients est donc de savoir dans quelle mesure le président est correctement éclairé. Il y a un autre élément sur le sujet qui me paraît important. En effet, se pose la question de la bonne connaissance du champ militaire dans les élites. Je réexploite un élément de l'entretien de Pierre Joxe qui est assez intéressant : il dit que lorsqu'il a décidé la création du COS, il l'a fait parce qu'il se souvenait de l'Algérie. Il avait une expérience courte mais qui lui permettait d'avoir un minimum de connaissances. Une des difficultés aujourd'hui concerne la déconnexion plus importante entre le monde civil et l'expérience militaire qui fait que les présidents sont un peu plus désarmés en termes de culture militaire.

Pour rebondir sur cette distanciation entre le militaire et le politique, vous évoquez dans votre livre l'écart croissant entre la société civile et les militaires. Vous parlez "d'effets pervers de la disparition du service national". Or, comme vous le soulignez également, cette distanciation s'explique par l'intervention de l'armée sur des terrains qui paraissent éloignés aux yeux de la société civile qui se sent donc peu voire pas concernée. Aujourd'hui pour vous, qu'est-il possible de mettre en œuvre pour rétablir une proximité entre la sphère civile et militaire ?

Walter Bruyère-Ostells : C'est une question majeure que personne n'arrive à résoudre. Ce que les institutions appellent le "lien armée nation" est un sujet qui est débattu, réfléchi, fait l'objet de réforme depuis le début des années 2000, sans que pour l'instant, on n'ait trouvé la bonne équation. Pour Emmanuel Macron, c'est le retour à une forme de service mais qui pose divers problèmes et ne répond pas très concrètement à la problématique. Les opérations militaires sont devenues très techniques. Etre

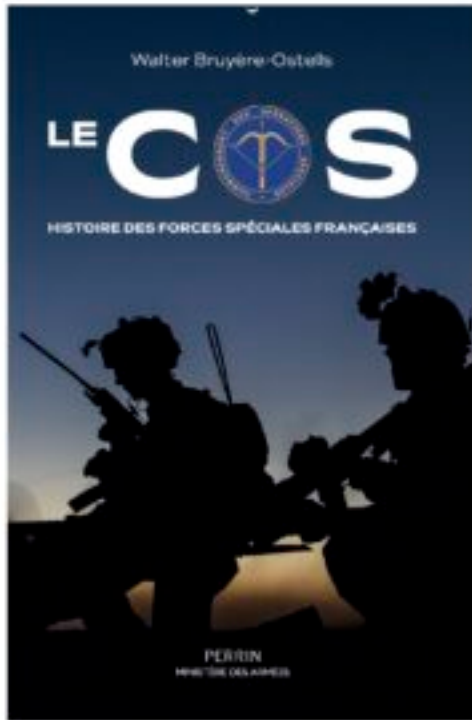


Photo: Couverture de l'Ouvrage "Le COS. Histoire des forces spéciales françaises"

capable de mettre en œuvre ce type d'opérations nécessite une technicité qu'on n'aurait pas forcément même avec un service militaire. En revanche, il y a de bonnes pistes sur les endroits où on travaille la culture militaire des gens. Ce sont des espaces de rencontres communs type IHEDN(5), espaces qui ne sont pas systématisés. Là où il y a un défaut, c'est qu'il existe beaucoup de travaux sur les militaires et l'éloignement des politiques de ce terreau de savoirs produits par les universitaires est une autre piste qui leur permettrait d'avoir une meilleure acculturation sans aller démonter un fusil mitrailleur puisque de fait, ça n'a pas d'intérêt. En revanche, avoir une connaissance intellectuelle de ce qu'est la guerre et les enjeux qui vont avec... Cela passe par des espaces de sociabilités et de formations type IHEDN où des députés qui ont une appétence se rendent, mais pas les présidents récents. L'autre point est la consultation d'universitaires plutôt que d'experts puisque le monde militaire est un monde

relativement fermé sur lui-même, c'est une culture en tant que telle et le monde des think-tanks est complètement intégré finalement à ce monde militaire élargi, ils sont plus consultés par le politique que des universitaires.

Pour poursuivre, j'ai vu qu'une des particularités du COS est qu'il n'y a pas d'unité de guerre psychologique alors que c'était une des directives du CEMA(6) qui l'avait autorisé à en avoir une à l'origine. Savez pourquoi cela a été abandonné ?

Walter Bruyère-Ostells : Il y a plusieurs façons de prendre le problème. La guerre psychologique renvoie tout d'abord à l'expérience de la guerre d'Algérie, sujet particulièrement sensible en France, sur lequel les armées sont très prudentes. Les CEMA varient sur ce point, parfois trouvant que c'est important donc qu'il faut s'en saisir ; d'autres mettant en avant l'importance du lien armée-nation comme un enjeu beaucoup plus crucial. Il y a un deuxième type d'explication, c'est ce qu'on met derrière l'expression "guerre psychologique". Il y a des activités d'influence qui sont dans le cœur des missions du COS et chevauchent la question de la guerre psychologique mais qu'on ne peut pas exactement superposer à cette expression. Donc on ne peut pas dire qu'ils n'en font pas, mais la font sous des formes soit plus ponctuelles, soit un peu différentes. Le troisième aspect, c'est que la guerre psychologique renvoie au rapport aux populations civiles sur un théâtre d'opération et c'est quelque chose que les armées ont plutôt eu tendance – au moins dans les parties les plus routinisées – à amener vers les forces conventionnelles. Des structures nouvelles sont apparues au tournant des années 1990 et 2000 sous un chapeau qui s'appelle l'action civilo-militaire mais c'est fait par les forces conventionnelles et, là aussi, il y a des choses qui recouvrent en partie ce qu'on met derrière l'action psychologique.

Pour terminer, vous l'avez dit, le COS intervient sur des missions d'appui sur des terrains très exposés. Pensez-vous que c'est le cas en Ukraine actuellement ?

Walter Bruyère-Ostells : Je ne sais pas. Très concrètement les archives classifiées que j'ai vues ont été versées en 2020 par le COS et couraient jusqu'à l'année 2018. Si intervention du COS en Ukraine il y avait, c'est couvert par le secret défense et ça ne pourrait pas être partagé. En l'occurrence, dans une telle éventualité, l'information classifiée ne serait pas passée entre mes mains.

(1) Commandement des Opérations Spéciales

(2) Sciences Humaines et Sociales

(3) Sur le sujet, voir notamment GUIBERT Nathalie, "Démission du chef d'état-major Pierre de Villiers, un fait sans précédent depuis 1958", Le Monde, 20/07/2017, disponible en ligne :

https://www.lemonde.fr/politique/article/2017/07/19/demission-du-chef-d-etat-major-pas-de-precedent-comparable-depuis-1958_5162273_823448.html

(4) DAHO Grégory, POUPONNEAU Florent, SIMEANT-GERMANOS Johanna (dir), Entrer en guerre au Mali. Lutttes politiques et bureaucratiques autour de l'intervention française, rue d'Ulm, 2022, 330p.

(5) Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale

(6) Chef d'État-Major des Armées



Citer ce billet

Louna Hassaini Moussaoui (2022, 31 octobre). Entretien avec Walter Bruyère-Ostells à l'occasion de la parution de son ouvrage "Le COS. Histoire des forces spéciales françaises" , Éd. Perrin, 2022. *Un Œil sur la Cité*. Consulté le 27 février 2024, à l'adresse <https://doi.org/10.58079/ujn8>



Rechercher dans OpenEdition Search

Vous allez être redirigé vers OpenEdition Search

Expression ou mot-clé

Dans tout OpenEdition

Dans Un œil sur la cité

Rechercher